

CCAS – GIGNAC LA NERTHE

☎ 04.42.77 03 77

Pièces à fournir pour toute demande d'aide impayé d'eau

- Dernier avis d'imposition ou de non-imposition
- Carte Nationale d'Identité
- Attestation CAF (moins de 3 mois)
- Revenus : Salaires, Retraite, Pôle Emploi, Pension Alimentaire, Pension d'Invalidité, Indemnités Journalières, ...
- Dernière facture d'eau (et non celle de rappel) ou échéancier en cours**
- Charges : Loyer, EDF, Téléphone Fixe et/ou Portable, Internet, Gaz, Taxe Habitation, Taxe Foncière, Assurance Maison, Assurance Voiture, Mutuelle, Crédits, Transport Scolaire, Cantine, Mode de Garde (Crèche, Nourrice Agréée, Centre Aéré, Garderie,...), Pension Alimentaire, ...
- Livret de famille
- Notification de jugement de divorce ou séparation
- Justificatif Domicile
- Certificat d'Hébergement + CNI de la personne qui héberge + Justificatif de Domicile au nom de la personne qui héberge.